

PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Printemps/Été 1999
numéro 9



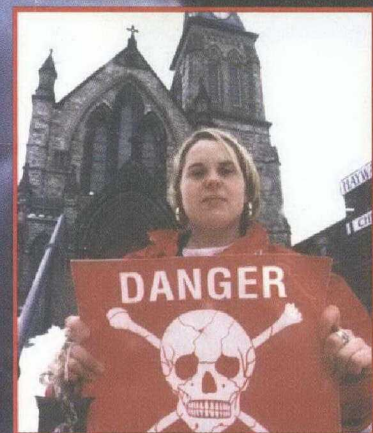
SOMMAIRE

L'accueil du Mozambique	3
Un syndicat s'engage dans l'action antimines	6
Les séquelles de l'ouragan Mitch	9
La destruction des stocks	10
L'entrée en vigueur de la Convention	13
La mobilisation des jeunes au Canada	15

MOZAMBIQUE

Dans la province de Nambula, des enfants assistent à une pièce de théâtre qui les alerte aux dangers des mines

Une étape déterminante : la Conférence de Maputo, page 4



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada



RESSOURCES

Interdisons les mines * Brochure qui explique comment se joindre au mouvement mondial pour l'interdiction des mines terrestres. Indique des points de contact avec les Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines : **MAECI**.

Rapport mensuel d'avancement * (3 pages) : **MAECI**

L'interdiction complète des mines terrestres * Document d'information sur le Processus d'Ottawa (4 pages) : **MAECI**.

La Convention d'Ottawa un an après : quel en est le bilan? * Rapport au Parlement en date du 1er décembre 1998 (disponible en version espagnole) : **MAECI**.

Trousse d'information Comprend les éléments ci-dessus marqué d'un astérisque (*), ainsi que des « *Questions fréquemment posées* », *Passages* nos 8 et 9, une liste des pays signataires et des pays qui ont ratifié la Convention, et un discours du ministre des Affaires étrangères : **MAECI**.

Interdiction des mines antipersonnel. Le Traité d'Ottawa expliqué aux non-spécialistes (11 pages; disponible en version espagnole) : **Comité international de la Croix-Rouge**; téléphone, (613) 740-1949; télécopieur, (613) 740-1911.

Introduction à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction : « *le Traité d'Ottawa* » (23 pages; disponible dans les six langues de l'ONU) : **MAECI**.

To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines Ouvrage publié sous la direction de M. Cameron, R. Lawson et B. Tomlin; Toronto, **Oxford University Press**, 1998 (491 pages, en anglais seulement). Disponible dans les librairies ou auprès de l'éditeur : téléphone, (416) 441-2941 ou 1-800-387-8020; télécopieur, 1-800-665-1771.

Documents électroniques

Vidéo

« *L'interdiction : une réalité proche* » Format idéal pour accompagner une allocution (8 minutes; disponible en versions anglaise, française, arabe et portugaise) : **MAECI**.

« *Un pas à la fois* » Format convenant parfaitement aux radiodiffuseurs; les droits internationaux de diffusion ont été obtenus; les montants obtenus pour le droit de diffusion peuvent être versés à des ONG (24 minutes; disponible en versions anglaise, française, russe et espagnole) : **MAECI**.

CD-ROM

« *Interdisons les mines terrestres! Le processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres* » : **MAECI**.

Sites web

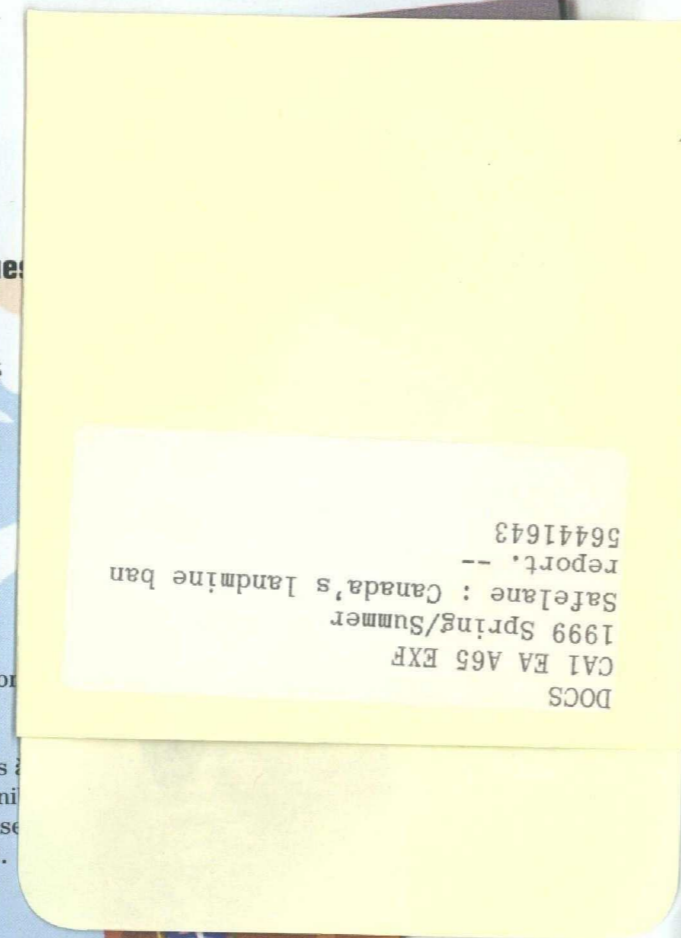
« *PASSAGE* » (site maintenu par le MAECI) : **www.mines.gc.ca**

Action Mines Canada : **www.minesactioncanada.com**

Campagne internationale contre les mines terrestres : **www.icbl.org**

Comité international de la Croix-Rouge : **www.icrc.org**

the Red Cross : **www.icrc.org**



PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Printemps/Été 1999 numéro 9

Passage est une publication trimestrielle de l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Nous invitons les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines terrestres à nous soumettre des articles d'une longueur maximale de 400 mots. Les rédacteurs de Passage se réservent le droit de les condenser et de les adapter. Des photos de qualité accompagnées de légendes seraient très appréciées.

Expédiez les articles à l'adresse suivante, en nous indiquant clairement comment nous pouvons prendre contact avec vous : Rayonnement et communications, Équipe d'action contre les mines (ILX) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2 Télécopieur : (613) 944-2501

Date de tombée du prochain numéro : le 1er juillet 1999.

Photo de couverture : reproduite avec la permission de TCA-Canada



LE MOZAMBIQUE accueille le monde



Dr. Leonardo Santos Simão, ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique

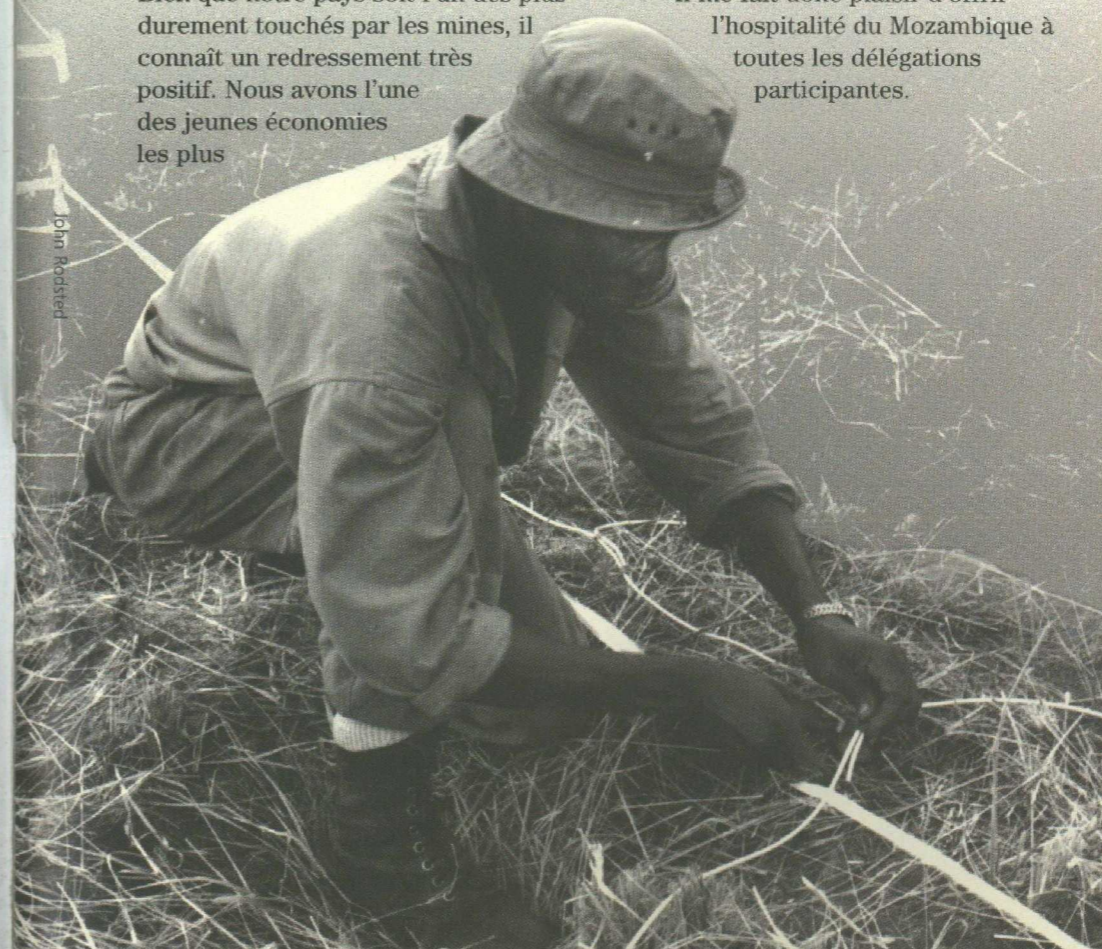
Le gouvernement du Mozambique a l'honneur d'accueillir la première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Nous nous réjouissons d'avance à la pensée d'accueillir le monde à Maputo du 3 au 7 mai pour la tenue de cette rencontre historique.

Le fait que cette réunion des États parties se tient au Mozambique revêt une signification toute particulière. Bien que notre pays soit l'un des plus durement touchés par les mines, il connaît un redressement très positif. Nous avons l'une des jeunes économies les plus

vigoureuses de la région, et nous bénéficions d'une stabilité économique et sociale sans précédent. La menace que posent les mines terrestres n'en pèsera pas moins sur nous encore longtemps, et nous nous efforcerons sans relâche de relever les défis du déminage et de l'aide aux victimes.

L'action ne saurait s'arrêter maintenant tout simplement parce que la Convention est entrée en vigueur. Une conférence diplomatique comme celle-ci offre une occasion rêvée de dresser le bilan collectif des actions menées contre le problème mondial des mines terrestres. Elle nous donne également la possibilité de considérer les défis qui nous attendent et les buts que nous devons poursuivre ensemble.

Il me fait donc plaisir d'offrir l'hospitalité du Mozambique à toutes les délégations participantes.



La Conférence de Maputo en bref

Événement : Première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

Lieu : Maputo, Mozambique

Date : du 3 au 7 mai 1999

De quoi sera-t-il question à Maputo? La Conférence de Maputo sera la première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Aux termes de l'article 11 de la Convention, ces rencontres doivent porter sur toutes les questions liées à l'application ou à la mise en œuvre de la Convention, y compris, par exemple, celles qui touchent à la coopération et à l'aide internationale en vue de l'exécution sur place des programmes d'action contre les mines.

Qu'est-ce qu'un État partie? Un État partie est un pays où la Convention d'Ottawa est présentement en vigueur. L'entrée en vigueur de la Convention se produit six mois après qu'un État ait déposé son instrument de ratification auprès du Secrétaire général des Nations Unies. Étant donné que la Conférence de Maputo

Suite à la page 4

La Conférence de Maputo en bref

Suite de la page 3

se déroulera au début de mai 1999, les 55 États qui avaient ratifié la Convention à la fin de novembre 1998 auront obtenu le statut d'États parties au moment où débutera la Conférence.

Qui peut assister à la Conférence de Maputo?

Tous les États et toutes les organisations internationales et non gouvernementales soutenant l'action contre les mines sont invités à la Conférence de Maputo. Aux termes de l'article 14 de la Convention, les États qui ne sont pas parties à la Convention, l'ONU, d'autres organisations et institutions internationales pertinentes, des organisations régionales, le Comité international de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales (ONG) peuvent participer à la rencontre à titre d'observateurs. Les représentants des gouvernements et organisations pourront prendre la parole au cours du débat général, qui aura lieu durant les deux premiers jours, et pourront aussi participer aux autres délibérations qui se dérouleront pendant la rencontre.

LA CONFERENCE

une étape déterminante

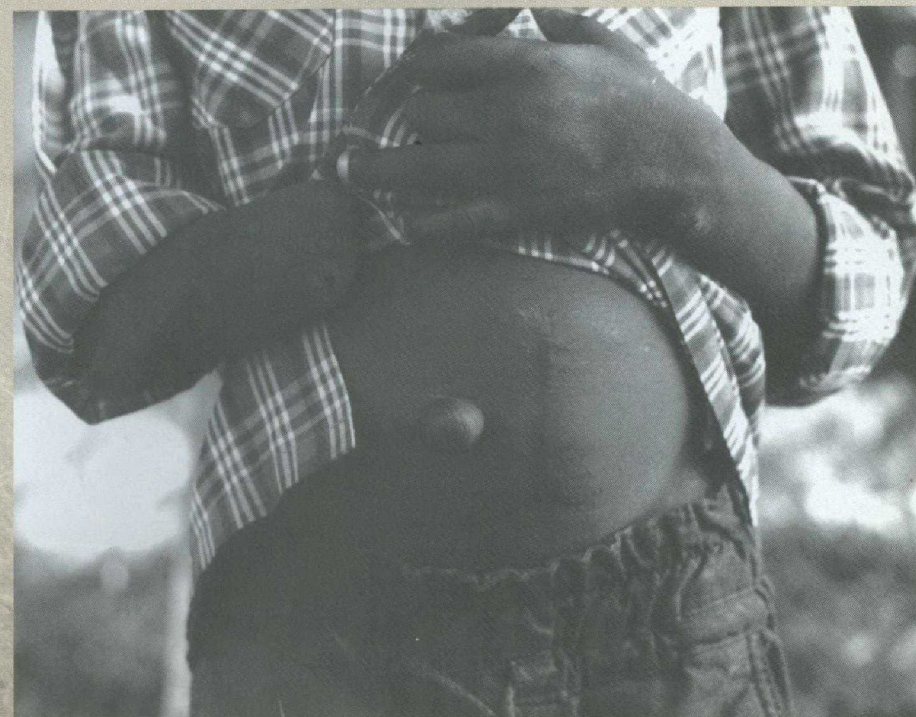
Le rassemblement des pays du monde à Maputo à l'occasion de la première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel marquera un étape déterminante dans la mobilisation des efforts en vue de débarrasser la planète d'une arme qui tue sans discernement. Le choix du Mozambique pour tenir cette conférence, c'est-à-dire d'un pays durement touché par les mines terrestres, met en relief la nécessité d'apporter, grâce à la Convention, des changements concrets dans la vie de ceux qui sont quotidiennement soumis à la terreur provoquée par ces engins destructeurs. Les difficultés auxquelles est confronté le Mozambique nous rappellent nos obligations à l'endroit des États victimes des mines, et la

détermination du peuple mozambicain à vaincre ce fléau créé par l'homme est une source d'inspiration pour nous tous.

À de nombreux égards, le traité a rompu le moule dans lequel on coule le plus souvent les accords internationaux. La Convention d'Ottawa a un caractère tout à fait non conventionnel. Élaborée en marge de la diplomatie internationale, elle est née d'une forme inédite de collaboration entre des militants de la société civile et des puissances moyennes qui avaient la même vision et qui étaient mus par la détermination inébranlable de s'attaquer d'urgence au problème des mines terrestres.

La Convention est encore toute jeune : elle est entrée en vigueur le 1^{er} mars, à peine quinze mois après avoir été ouverte à la signature. Dans

Les cicatrices évoquent les raisons derrière la rencontre de Maputo



John Rodstied

DE MAPUTO :

bon nombre de cultures, des rites collectifs marquent le passage de la jeunesse à l'âge adulte. La Conférence de Maputo représente, pour la Convention, ce rite de passage. Le moment est venu de couler dans le béton les piliers de notre succès, de transformer une initiative diplomatique innovatrice mais ponctuelle en une convention de désarmement humanitaire qui saura résister à l'épreuve du temps.

Qu'est ce que cela signifie en termes concrets?

Cela signifie, en premier lieu, qu'il faut appliquer à la mise en œuvre de la Convention l'ouverture et la transparence qui ont caractérisé le Processus d'Ottawa. La Conférence de Maputo permettra, d'abord et avant tout, à ceux et celles qui sont engagés dans la lutte contre les mines d'échanger des renseignements et de donner suite à l'engagement pris au titre de l'article 6 en vue de faciliter la coopération internationale sur tous les plans pour ce qui est de prodiguer une aide aux populations touchées par les mines.

Cela signifie également qu'il faut accueillir au sein du mouvement tous ceux qui partagent notre vision. L'article 11 ouvre la porte aux États qui ne sont pas parties à la Convention, ainsi qu'à tout un éventail d'organisations

internationales et non gouvernementales intéressées par cette questions, telles que l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et la Campagne internationale contre les mines terrestres. Nous avons beaucoup à faire et il convient d'accueillir tous ceux et celles qui nous aideront à mener à bien cette noble action.

Comme il arrive pour tout document de ce genre, les obligations énoncées dans la Convention représentent un point de départ pour les uns et le maximum acceptable pour les autres. J'exhorte toutes les parties à garder à l'esprit les objectifs humanitaires qui ont inspiré la Convention. Cette démarche sans précédent procède d'un engagement authentique à faire disparaître de l'arsenal mondial toute une catégorie d'armes qui blessent ou tuent sans discernement. Elle repose sur l'espoir de redresser un tort terrible, et ce, alors même que les survivants de ce fléau sont encore parmi nous. Il ne sera pas possible de réaliser un objectif aussi ambitieux si on ne s'en tient qu'à une interprétation minimaliste des obligations découlant du traité. Bien au contraire, on ne pourra y parvenir qu'en assumant pleinement ses responsabilités envers la communauté mondiale.

— Lloyd Axworthy,
ministre canadien des
Affaires étrangères

Les mines au Mozambique*

Population : 15,7 millions

PIB par habitant : 134 \$US

Dépenses de santé par habitant : 6,82 \$US

Le Mozambique et la Convention :

Signature : 3 décembre 1997

Ratification : 25 août 1998

Un sol contaminé

Nombre estimatif de mines : entre 250 000 et 500 000

Régions les plus touchées : à l'ouest, le long de la frontière avec le Zimbabwe; au centre, les provinces de Zambezia et de Tete; au sud, les provinces de Maputo et d'Inhambane.

Victimes : environ 10 000 personnes depuis la signature de l'accord de paix de 1992. L'organisation Handicap International estime que le nombre de nouveaux accidents imputables aux mines a baissé depuis 1995. Il se situait alors entre 600 et 720, mais on n'a relevé que 83 nouveaux cas en 1998. L'insuffisance des ressources médicales contribue au taux élevé de décès des victimes.

* Tous les chiffres sont de 1998



Qu'est-ce que je peux faire pour aider?

Parmi les questions posées aux représentants des gouvernements et des ONG qui œuvrent dans le dossier des mines terrestres, il en est une qui revient plus fréquemment que toutes les autres : comment puis-je aider? Action Mines Canada (AMC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont décidé d'apporter une réponse à cette question. Ils ont mis sur pied un fonds pour recevoir les dons des Canadiens qui désirent appuyer les programmes canadiens d'action contre les mines. Annoncé le 21 septembre par le ministre Axworthy, le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres est géré conjointement par AMC et par le MAECI. Les dons reçus vont directement au financement des programmes canadiens sur le terrain, tels le déminage et l'aide aux victimes. Tous les dons sont déductibles aux fins de l'impôt.

Composer 1-877-321-0860 (appel sans frais)

Que pouvez-vous faire pour aider?

Donnez généreusement au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. Écrivez à l'adresse suivante : Équipe d'action contre les mines (ILX), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Bureau de la comptabilité 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2

Je voudrais faire un don de \$ _____

Méthode de paiement (veuillez en cocher une)

Chèque Libeller le chèque à l'ordre du « Fonds canadien d'action contre les mines terrestres ».

Visa **Mastercard**

N° de la carte : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Date d'expiration : [] [] [] []

Nom du détenteur/de la titulaire : _____

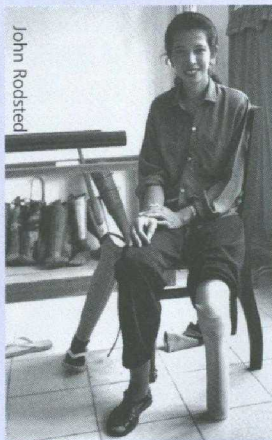
Signature : _____

Si vous désirez un reçu officiel aux fins de l'impôt canadien sur le revenu, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____



John Rodsted

Appui des travailleurs canadiens à l'action antimines au Mozambique

En 1998, le Syndicat des travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile (TCA) a affecté 1,25 million de dollars à l'action antimines au Mozambique par l'intermédiaire de son Fonds pour la justice sociale, financé dans le cadre du processus de négociation collective. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) ayant fourni des crédits de contrepartie, les TCA, l'ACDI et Coopération Canada-Mozambique (COCAMO) ont établi un mécanisme leur permettant de concentrer leur action antimines sur un des pays le plus durement frappés par ce fléau international.

Au printemps de 1999, les projets relevant de cette participation des TCA à l'action antimines comprennent notamment le déminage de proximité, l'aide aux survivants, la sensibilisation aux dangers que posent les mines et la tenue d'activités de promotion dans le cadre de programmes conjoints avec des ONG. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans plusieurs de ces domaines.

Le déminage de proximité se poursuit dans la province d'Inhambane, en collaboration avec Handicap International; cette intervention représente le plus important volet de l'action des TCA au Mozambique. Le modèle de déminage innovateur appliqué par Handicap International met l'accent sur la participation communautaire.

L'aide aux survivants fait également partie intégrante des objectifs des TCA au Mozambique. Les survivants ont besoin d'aide de toute sorte et, notamment, de prothèses. En collaboration avec Handicap



International et le ministère du bien-être social du Mozambique, COCAMO appuie l'action menée dans les provinces de Nampula et d'Inhambane au moyen de centres de transit qui fournissent des prothèses et prodiguent un soutien constant aux survivants. On a rénové les centres de manière à ce qu'ils puissent rehausser la qualité des soins et on a mis à la disposition des survivants un service de transport qui leur donne accès aux services dispensés par ces cliniques. Le centre orthopédique de Nampula dispose maintenant d'une salle d'exercices et d'un entrepôt mieux aménagés.

Sur le plan communautaire, le réseau d'ONG locales de COCAMO réalise diverses initiatives très intéressantes, dont un programme de sensibilisation au danger des mines à Nampula, qui fait appel à des vidéos et à des jouets éducatifs pour alerter la population locale, et en particulier les enfants, aux risques posés par les mines.

Dans les activités de déminage, la question du développement social après l'enlèvement des engins revêt une grande importance; les localités affectées ont en effet besoin qu'on les aide à rétablir des conditions de vie normales.

TCA



Une étude menée dans trois localités de la province de Nampula a contribué à définir ces besoins : forage de puits, remise en état des écoles et petits projets de développement visant à aider les habitants à reprendre une vie normale.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, les TCA, en collaboration avec COCAMO et l'ACDI, ont fait d'énormes progrès dans l'action mondiale en vue d'interdire les mines terrestres et de contribuer à la réadaptation des localités victimes de leur prolifération.

— Mike O'Connor, COCAMO

À gauche : dans la province de Nampula, on fait appel au théâtre pour sensibiliser les enfants aux dangers des mines terrestres

À droite : dans la province d'Inhambane, un agent de déminage et ses instruments

Rendez-vous des Amériques à Mexico

Un séminaire régional sur les mines antipersonnel, coparrainé par le Mexique et le Canada, s'est déroulé à Mexico les 11 et 12 janvier. C'était la première rencontre tenue par les pays des Amériques pour discuter de mécanismes de coopération concrète dans l'action antimines.

Le séminaire a débouché, entre

Cette contribution servira à l'achat d'équipement qui accroîtra la rapidité et la sécurité des activités de déminage.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et la ministre de la Coopération internationale et ministre chargée de la Francophonie, Diane Marleau, ont



M^{me} Jody Williams et MM. George Alleyne et Lloyd Axworthy au séminaire de Mexico

autres résultats concrets, sur l'annonce de la décision du Pérou et de l'Équateur d'entreprendre le déminage de leur frontière commune. Les autres participants ont salué cette nouvelle et plusieurs ont réagi en annonçant des contributions. Le Canada a promis un montant de 100 000 dollars en appui au déminage le long de la frontière dans le cadre des accords de paix conclus par les deux pays.

aussi promis un montant d'un million de dollars en faveur de projets d'action antimines au Nicaragua.

« Le soutien de ces pays, et de tous les pays des Amériques en général, a fortement contribué au déroulement rapide et au succès du Processus d'Ottawa, ainsi qu'à la conclusion du traité d'interdiction des mines, a déclaré M. Axworthy. Il faut agir pour aider cette région, qui

reste aux prises avec l'héritage meurtrier des conflits et de l'instabilité du passé. »

M^{me} Marleau a souligné pour sa part que « la dévastation catastrophique causée par l'ouragan Mitch en Amérique centrale n'a pas uniquement provoqué d'énormes souffrances; elle a aussi complètement modifié la situation en ce qui concerne les mines dans la région ».

Il s'est dégagé un consensus quant à l'importance du rôle de l'Organisation des États américains (OEA) dans l'action antimines et quant à la nécessité de doubler ses ressources. On a incité les pays à contribuer au registre de l'OEA et à se conformer à l'article 7 de la Convention d'Ottawa. On a également plaidé en faveur de la destruction rapide des stocks, et plusieurs pays ont annoncé qu'ils entendaient s'y mettre avant l'échéance du délai de quatre ans.

Les participants ont également réclamé la ratification rapide de la Convention dans la région. Depuis la rencontre, le Costa Rica et le Salvador se sont pliés à cette demande, ce qui a porté à 17 le nombre total de ratifications parmi les 33 pays des Amériques qui ont signé le traité.

Le séminaire, placé sous le thème « Réaffirmer notre engagement », réunissait des représentants de gouvernements et d'ONG de toutes les Amériques, ainsi que d'organisations internationales et d'importants pays donateurs. Les ministres mexicain et canadien des affaires étrangères, M^{me} Rosario Green et M. Axworthy, ont ouvert la séance en compagnie de MM. Gaviria, secrétaire général de l'OEA, et Alleyne, directeur général de l'Organisation panaméricaine de la santé, et de M^{me} Jody Williams, ambassadrice de la Campagne internationale contre les mines terrestres.

L'ouragan Mitch annule les progrès en matière de mines terrestres

Un agent de détection à la recherche de mines déplacées par les inondations et les coulées de boue causées par l'ouragan Mitch



L'ouragan Mitch, qui a frappé l'Amérique centrale en novembre dernier, a eu des effets dévastateurs sur cette région, où il a notamment provoqué une interruption brutale de l'action alors en cours pour enlever les mines antipersonnel enfouies dans le sol.

Les inondations et les coulées de boue ont déplacé un nombre encore indéterminé – peut-être des milliers – de mines qui n'avaient pas encore été détruites, dont le nombre dépasse les 80 000 au total. Cela retardera sûrement les efforts entrepris par l'Amérique centrale pour se libérer des mines d'ici l'an 2000.

Ces dernières années, l'OEA avait coordonné un vaste programme, financé par des sources internationales, qui avait pour but de soutenir l'action des pays d'Amérique centrale en vue de détecter et détruire les mines enterrées lors des conflits qui ont perturbé cette région. L'ouragan a détruit une part importante de l'équipement et des

infrastructures utilisés dans le cadre de ce programme de déminage.

Après le passage de Mitch, l'OEA a entrepris une réévaluation minutieuse de la menace que posent les mines terrestres en Amérique centrale. Les forces de la nature ont déplacé de nombreuses mines le long des versants montagneux et des cours d'eau, et ont ajouté de grandes

quantités de boue et de débris aux difficultés déjà redoutables liées à la détection et la destruction de ces engins. Tant qu'elles n'auront pas été repérées et signalées, les mines déplacées continueront de poser une menace immédiate à la sécurité publique dans la région.

— OEA

Destruction des mines de l'armée de terre britannique

Le 23 février, le secrétaire britannique à la défense, George Robertson, a annoncé que l'armée de terre britannique avait détruit toutes ses mines terrestres. Les cinq dernières mines désamorçées ont été présentées à Care International, au HALO Trust, au Mines Advisory Group, à la Croix-Rouge britannique et au musée impérial de la guerre.

M. Robertson a souligné cette action par ces propos : « J'espère que la destruction accélérée des mines de l'armée de terre britannique enverra un autre message clair et concret aux pays qui n'ont pas encore signé le

traité d'Ottawa. L'héritage des mines antipersonnel est la peste des temps modernes. »

Le nombre total de mines détruites n'a pas été rendu public, mais selon les estimations de l'organisme MAG UK, il existait de 900 000 à 1,2 million d'engins avant la destruction des stocks. Le ministère de la défense s'est fixé pour objectif de détruire toutes les autres mines que possède le pays d'ici le 1^{er} janvier 2000. Il reste notamment à disposer des stocks de mines JP233 de l'armée de l'air (RAF).

Destruction des stocks ukrainiens

Depuis notre dernier rapport, d'importants progrès ont été accomplis en ce qui concerne les stocks de mines terrestres de l'Ukraine.

Le 28 janvier, le Canada et

l'Ukraine ont signé un protocole d'entente, aux termes duquel l'Ukraine accepte de signer la Convention d'Ottawa et le Canada déclare qu'il fournira une aide financière, technique et matérielle

suffisante pour appuyer un programme de destruction des stocks ukrainiens et qu'il interviendra pour que d'autres donateurs en fassent autant. L'Ukraine a signé la Convention le 24 février.

Entre temps, après la visite de représentants du Canada en octobre, des responsables ukrainiens avaient préparé deux propositions, l'une visant les techniques à employer pour détruire les mines et l'autre portant sur un programme de destruction proprement dit. Les deux propositions ont été transmises aux autorités canadiennes en janvier. Le nombre de mines à détruire est légèrement inférieur aux prévisions, soit 9,6 millions au lieu de 10,1 millions. Les deux parties ont tenu une réunion d'examen au début d'avril.

Le Canada est convaincu que les deux pays souhaitent vivement lancer le programme de destruction dans les meilleurs délais. Notre équipe a présenté des suggestions destinées à simplifier le programme, à en réduire le coût et à entreprendre plus tôt la destruction des mines. Environ une demi-douzaine d'autres pays se sont montrés intéressés à participer à ce projet d'aide.

— *Lieutenant-colonel N. Levert, agent de liaison du ministère de la Défense nationale auprès du MAECI*



Un responsable canadien examine une caisse de mines stockées pendant une récente tournée en Ukraine

Commandant Rick Williams, Forces armées canadiennes

MAECI

La reine Noor en tournée dans la vallée du Jourdain après la conférence de 1998 du Moyen-Orient sur les blessures causées par les mines terrestres et la réadaptation des victimes



Un partenariat à quatre pour le déminage de la vallée du Jourdain

Pour souligner la signature de la Convention par la Jordanie, le 12 août 1998, quatre pays – la Jordanie, le Canada, la Norvège et Israël – ont mis au point un programme d'action en vue du déminage de la vallée du Jourdain. Une contribution canadienne de 300 000 dollars a permis l'acquisition de matériel de détection et de dispositifs de protection qui aideront à accélérer et à sécuriser les opérations de déminage.

C'est le Jordanian Royal Engineer Corps qui dirige les activités antimines en Jordanie,

notamment le déminage. Le ministère de l'intérieur et du développement social est chargé de la réadaptation des victimes des mines et des soins à leur prodiguer. La reine Noor remplit la fonction de présidente d'honneur du réseau des survivants des mines terrestres. La société jordanienne du Croissant-Rouge et la Hashemite Charitable Society cherchent également à jouer un rôle dans l'action contre les mines. On espère que le geste de la Jordanie incitera d'autres gouvernements de la région à suivre son exemple.

Les cibles de la CIMT : MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD, RUSSIE ET CEI

Depuis décembre 1998, la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT) axe particulièrement son action de promotion du traité sur deux régions critiques : 1) la Russie et la Communauté des États indépendants (CEI); 2) le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Plusieurs manifestations ont eu lieu au Moyen-Orient en janvier et en février dans le cadre de cette stratégie : un atelier sur les mines terrestres à Tunis, auquel ont assisté des représentants d'ONG de tous les pays d'Afrique du Nord; une conférence à Beyrouth; une visite en Égypte de l'ambassadrice de la CIMT, Jody Williams, et de Liz Bernstein, coordonnatrice de la CIMT; enfin, une visite en Israël et en Palestine afin de permettre une rencontre avec des ONG qui souhaitent participer activement à la campagne.

M^{me} Williams s'est également rendue en Géorgie, où elle a rencontré des représentants du gouvernement et d'ONG dans le but de promouvoir la campagne d'interdiction des mines.

Tunis, 26-27 janvier

L'Observatoire des transferts d'armements (France) et l'Institut arabe des droits de l'homme (Tunisie) ont organisé à Tunis une rencontre régionale de deux jours consacrée aux mines terrestres. Human Rights Watch, organisation membre de la CIMT, a profité de l'occasion pour appeler les pays d'Afrique du Nord à adhérer au traité. On trouve dans cette région un très grand nombre de mines, problème auquel tous les pays sont exposés.

Mary Wareham, de Human Rights Watch, a demandé instamment à la Tunisie et à l'Algérie, les seuls pays de la région à avoir signé la Convention, d'entreprendre la destruction de leurs stocks de mines, d'accélérer leurs programmes de déminage et de prodiguer une aide aux survivants. Elle les a également invitées à se conformer à la disposition du traité exigeant qu'ils rendent compte de leurs progrès dans la mise en œuvre de cet instrument.

Cette rencontre réunissait des représentants d'ONG œuvrant dans les domaines des droits de la personne, du développement, des questions touchant les femmes, de l'environnement, des soins médicaux, des enfants et des personnes handicapées.

Les sociétés de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge de tous les pays du Maghreb étaient également représentées, ainsi que les médias. Plusieurs des organismes présents se sont engagés à participer de manière plus étroite à la campagne contre les mines terrestres, notamment en Tunisie, en Algérie, au Maroc et en Mauritanie, et ont établi des points de contact afin de maintenir la communication. Parmi les recommandations finales émanant de cette rencontre, on peut souligner un appel lancé à tous les États du Maghreb les invitant à signer, ratifier et appliquer la Convention, de concert avec la société civile.

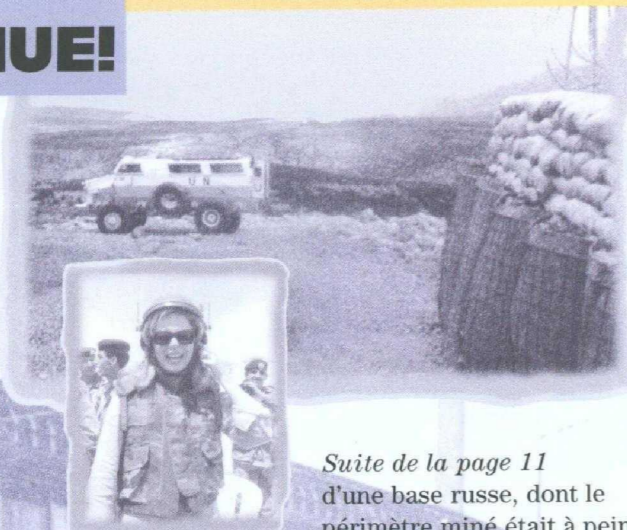


Géorgie, 7-9 février

Jody Williams et d'autres délégués de la CIMT ont rencontré de hauts responsables du gouvernement, dont le président Eduard Chevardnadze, ainsi que des membres des campagnes contre les mines en Géorgie, en Azerbaïdjan et en Arménie.

De manière générale, les responsables ont bien accueilli le compte rendu fait par la CIMT de la campagne pour l'interdiction des mines et, tout en exprimant leur soutien, ont exposé leurs préoccupations en ce qui concerne le contrôle du territoire.

Des représentants des ONG ont visité l'emplacement
Suite à la page 12



Suite de la page 11
d'une base russe, dont le
périmètre miné était à peine
signalé et mal protégé. Lors de réunions
ultérieures, les ONG ont pris la décision de
coordonner leur action à l'échelle régionale.
Dans l'ensemble, les responsables des
campagnes régionales ont semblé satisfaits et
stimulés par cette visite.

Beyrouth, 11-12 février 1999

La Conférence régionale sur la menace posée
par les mines terrestres dans les pays arabes,
qui s'est déroulée à Beyrouth, a constitué une
étape très positive dans cette région. Elle a
été organisée grâce à la concertation
inhabituelle, mais productive, de l'armée de
terre libanaise et du centre de ressources sur
les mines terrestres de l'Université de
Balamand.

La rencontre a réuni environ 200
participants venus du Liban et d'autres pays
de la région, dont des ONG, des délégués des
armées de terres de l'Égypte, de la Jordanie,
du Soudan, du Yémen et de la Palestine, ainsi
que de représentants des ambassades de la
Norvège, du Canada et du Royaume-Uni. On a
pu observer, pour la première fois, la
présence de délégués des sociétés de la
Croix-Rouge/Croissant-Rouge de la Libye et
du Koweït.

Les discussions ont notamment porté sur
les répercussions réelles des mines dans les
pays concernés et sur l'action menée sur
place, les questions politiques intervenant
relativement peu. Dans sa déclaration finale,
la conférence a recommandé que la Ligue
arabe joue un rôle plus actif dans ce débat et
réclamé une assistance financière plus
importante.

Le Caire, 13-16 février

La visite des représentants de la CIMT en
Égypte, à la mi-février, a débouché sur un

dialogue franc et productif avec des
responsables gouvernementaux et a
également fourni l'occasion – événement rare
– de dialoguer avec l'armée de terre
égyptienne.

Le programme des activités comprenait
une rencontre avec le ministre des affaires
sociales et le directeur adjoint du
désarmement au ministère des affaires
étrangères, ainsi qu'avec d'autres
responsables gouvernementaux, avec
M^{me} Mubarak, des ONG et les médias.
L'ambassade du Canada a donné une
réception à laquelle ont assisté des membres
des milieux diplomatiques. À notre arrivée,
on nous a appris que le ministère de la
défense nous invitait à El Alamein, invitation
rare, voire tout à fait exceptionnelle, à
prendre connaissance des opérations de
démontage en cours à cet endroit.

Les réunions se sont bien déroulées et ont
été marquées par le caractère ouvert et franc
du dialogue entre toutes les parties. De plus,
la presse a très bien rendu compte de cette
visite, qui a comporté des séances
d'information à l'intention des journalistes, la
présence de représentants de médias lors de
notre tournée à El Alamein et plusieurs
interviews à la télévision.

De nombreuses personnes ont fait état du
principal obstacle à l'adhésion de l'Égypte au
traité, à savoir qu'elles estimaient que les
Alliés devraient déminer la partie occidentale
du désert, où un grand nombre de mines ont
été enfouies pendant la Deuxième Guerre
mondiale. Nous avons pu constater que les
journalistes et les représentants des ONG
connaissent mal le rôle joué par l'Égypte
dans la crise humanitaire provoquée par les
mines terrestres depuis cette époque.
Plusieurs de nos interlocuteurs ont paru être
ébranlés en apprenant que l'Égypte
produisait, exportait et utilisait ces engins.

Des représentants du ministère de la
défense ont indiqué que l'Égypte n'en
exportait plus et, en réponse à une question,
ils ont promis de présenter une déclaration
écrite en ce sens. Ils n'ont toutefois pas été
aussi loin en ce qui concerne la production
de mines terrestres.

Des représentants d'ONG nationales ont
indiqué que la campagne en Égypte leur
inspirait des sentiments positifs; ils ont dit
estimer que les discussions, le débat public et
la couverture médiatique que ce voyage avait
suscités constituait pour eux un « tournant ».
— Liz Bernstein, CIMT

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION :

célébrations dans le monde entier

Le 1^{er} mars 1999, la Convention
d'Ottawa est devenue partie intégrante
du droit international, établissant une
nouvelle norme internationale à
l'encontre des mines terrestres.

Ce jour a marqué l'entrée en vigueur du traité, à peine 15
mois après qu'il eut été ouvert à la signature. La rapidité avec
laquelle ce processus s'est déroulée est pratiquement sans
pareille dans l'histoire des traités internationaux.

À travers le monde entier, l'entrée en vigueur de la
Convention a été célébrée par un large éventail d'initiatives
officielles ou communautaires. La CIMT a mené une
campagne très réussie pour faire sonner des cloches à
l'échelle planétaire afin de marquer à la fois la joie et les
regrets que suscitait cet événement. De nombreuses
personnes ont aussi célébré cette journée par la prière et, à
Washington, des survivants de mines terrestres ont retiré
leurs prothèses devant la Maison Blanche. Leur message :
pourquoi pas nous, c'est-à-dire les États-Unis? (Why not US?)

Action Mines Canada salue le traité au son des cloches

Action Mines Canada (AMC) a œuvré
avec environ 40 organisations de toutes
les régions du Canada afin d'organiser
le tintement des cloches saluant
l'entrée en vigueur du traité sur les
mines terrestres. Il en a résulté un
bruyant accueil du traité le 1^{er} mars
d'un bout à l'autre du pays : des navires
ont fait retentir leur sirène dans les
ports de l'Atlantique; ailleurs, des
cricriers publics, des sirènes d'alerte de
raid aérien, des klaxons de taxis et des
cloches d'église ont mêlé leurs sons,
tandis que des prières étaient diffusées
des mosquées de l'ouest du pays.

À Ottawa, on a mis en place des
postes équipés de gongs permettant
aux gens de faire résonner leur
approbation de l'interdiction. Des

organisations
locales ont diffusé
une brochure de
AMC sur les
travaux à réaliser
pour qu'on
parvienne à une
véritable inter-
diction; en outre,
certains organismes ont tenu des
séances d'information de la population.
Pour obtenir d'autres renseignements
sur Action Mines Canada,
communiquez avec nous aux
coordonnées suivantes : 1210 - 1, rue
Nicholas, Ottawa (Ontario) Canada
K1N 7B7. Téléphone (613) 241-3777;
télécopieur (613) 244-3410
— Mary Foster, AMC



Joseph Ramlochand a pris
plaisir à faire du bruit sur
la colline parlementaire
pour marquer l'entrée en
vigueur du traité
d'interdiction des mines.

Début du compte à rebours

Le traité étant entré en vigueur, plusieurs échéances importantes vont commencer à se rapprocher : délai de quatre ans pour détruire les stocks, de dix ans pour enlever les mines enfouies dans le sol. La Convention d'Ottawa établit également un cadre de coopération internationale encourageant les États parties à dispenser une assistance technique et financière aux pays touchés par ce fléau.

La quarantième ratification de la Convention (par le Burkina Faso), intervenue le 16 septembre 1998, a déclenché le compte à rebours : le traité allait entrer en vigueur le premier jour du sixième mois après le dépôt de la quarantième ratification. Les 45 pays qui avaient ratifié la Convention avant la fin de septembre 1998 en sont donc devenus États parties le 1^{er} mars. Pour chacun des États signataires, la Convention entre en vigueur le premier jour du sixième mois suivant la date de ratification.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy dévoilent une plaque commémorant l'entrée en vigueur de la Convention d'interdiction des mines. À cette occasion, près de 200 diplomates, parlementaires et représentants d'ONG se sont rassemblés au pavillon Lester B. Pearson, siège du ministère des Affaires étrangères.



J.M. Charisse, cabinet du premier ministre

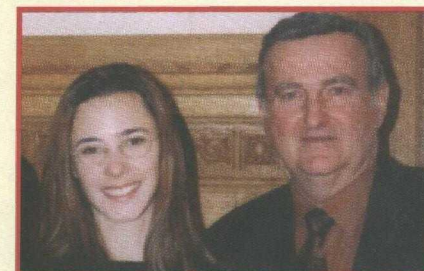
La Jeune ambassadrice Kate Colwell attend que les cloches sonnent à l'église Holy Trinity, à Saint-John (N.-B.)



Saint John Telegraph

Jeunes Ambassadeurs : priorité à la mobilisation

Depuis septembre 1998, les Jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines (JAAM) œuvrent dans tout le pays pour informer les jeunes et mettre à contribution leur intérêt et leur désir d'agir en vue de débarrasser le monde des mines terrestres. Depuis Ottawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver et Saint-John (Nouveau-Brunswick), les cinq Jeunes ambassadeurs ont mené des activités dans des écoles et auprès de groupes communautaires. Ils ont débattu des principaux aspects de la question des mines et de leurs effets complexes au moyen d'exposés interactifs, de présentations orales, de jeux de simulation et jeux de rôles, ainsi que de la formation de bénévoles.



La Jeune ambassadrice Mélanie Gagnon et le maire de Montréal, Pierre Bourque

Depuis notre dernier rapport, les JAAM ont concentré leur action sur la mobilisation des jeunes pour

les amener à participer activement à la campagne mondiale contre les mines.

Cette action comprend deux volets principaux : 1) « Dansons pour vaincre la peur », une activité axée sur la sensibilisation au problème des mines et la cueillette de fonds, menée à travers le pays; 2) la tenue de colloques régionaux des jeunes, qui doivent avoir lieu en mai.

Jusqu'à présent, des activités ont été organisées à Ottawa, Montréal et Vancouver dans le cadre du programme « Dansons pour vaincre la peur »; d'autres doivent se dérouler à Winnipeg et à Saint-John. À

Ottawa, le 5 mars, des étudiants de 21 écoles de la région ont organisé un bal au Musée des Civilisations avec le concours de la Jeune ambassadrice Sophie Nichol Sauvé. Tous les fonds recueillis au moyen de la vente de billets pour cette manifestation ont été versés au Fonds

canadien d'action contre les mines terrestres pour contribuer au financement des opérations de déminage et à l'aide aux victimes.

Les Jeunes ambassadeurs ont également participé aux célébrations locales de l'entrée en vigueur du traité, le 1^{er} mars. La semaine précédant cet événement a été ponctuée de diverses activités et plusieurs Jeunes ambassadeurs ont pris part à la Semaine de

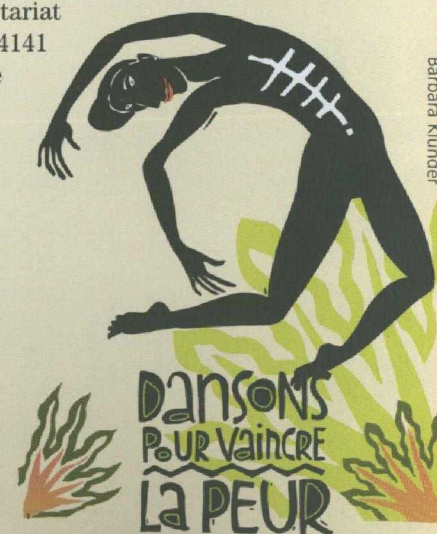
sensibilisation aux mines terrestres. La diffusion de renseignements au sujet des mines lors d'annonces dans les écoles, l'installation de présentoirs et la présentation de vidéos et des jeux de simulation pendant la pause du midi étaient au nombre des activités tenues durant cette semaine.

À Montréal, la Jeune ambassadrice Mélanie Gagnon a pris part à une conférence de presse à l'Hôtel de ville, au cours de laquelle le maire a réaffirmé le soutien de la ville à l'interdiction des mines.

La première année du programme des Jeunes ambassadeurs tire à sa fin. Les activités de l'année se clôtureront par cinq colloques régionaux des jeunes, qui se tiendront en mai sous le thème « Des jeunes au travail pour libérer le monde des mines antipersonnel ». Ces rencontres permettront aux jeunes d'établir des contacts en vue de créer un réseau national de jeunes pour l'action antimines.

Pour de plus amples renseignements sur les Jeunes ambassadeurs et sur les colloques régionaux, veuillez communiquer avec le secrétariat en composant le (613) 241-4141 ou en envoyant un message électronique à l'adresse suivante: ymaap@sympatico.ca. — Gail Zboch, secrétariat des JAAM

À droite, une affiche préparée pour faire la publicité des danses organisées par les Jeunes ambassadeurs



Barbara Kunder

SAFE LANE

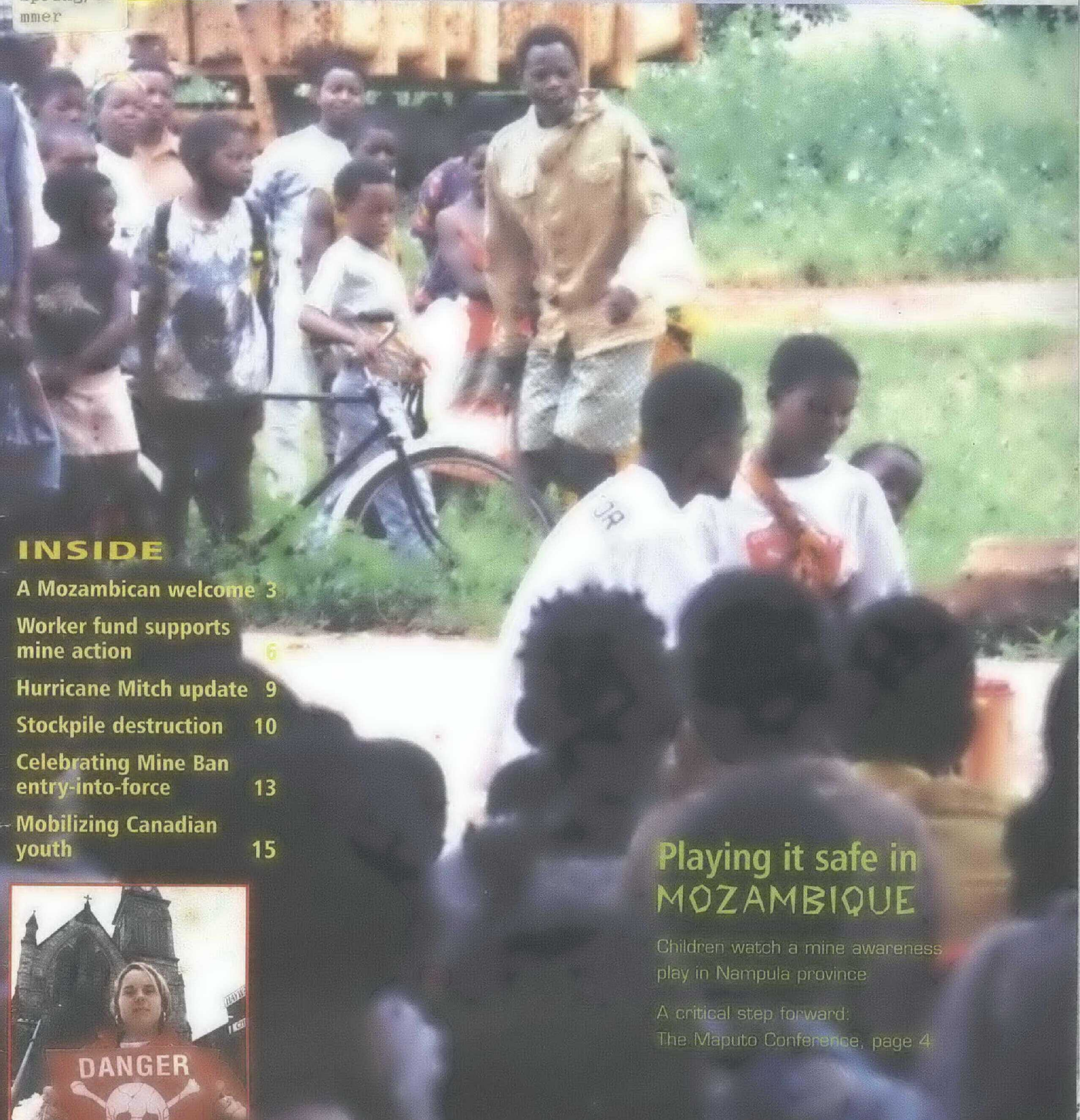


doc
CA1
EA
A65
EXF
1999
Spring/Su
mmer

LATEST ISSUE
DERNIER
NUMERO

Number 9

CANADA'S LANDMINE BAN REPORT



INSIDE

- A Mozambican welcome 3
- Worker fund supports mine action 6
- Hurricane Mitch update 9
- Stockpile destruction 10
- Celebrating Mine Ban entry-into-force 13
- Mobilizing Canadian youth 15

Playing it safe in MOZAMBIQUE

Children watch a mine awareness play in Nampula province

A critical step forward:
The Maputo Conference, page 4



Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international





RESOURCES

DFAIT materials can be ordered by calling: Tel: (613) 944-4000 or 1-800-267-8376
Fax: (613) 996-9709
For other materials, dial the numbers provided below.
Unless otherwise indicated, all materials available in French and English.

Print

*Ban Landmines**

Pamphlet explaining how you can be a part of the global movement to ban landmines. Provides Youth Mine Action Ambassador contact information: DFAIT

*Monthly Progress Report** (3 pages): DFAIT

*A Global Ban on Landmines** (4 page background on the Ottawa Process): DFAIT

One Year Later: Is the Ottawa Convention Making a Difference? * (December 1, 1998 report to Parliament - Available in Spanish): DFAIT

Information Kit (Includes the above items marked by an asterisk (*), as well as a Q&A on the landmines ban, *Safelane* #8 and #9, a signatory and ratification list, and a speech by the Minister of Foreign Affairs.): DFAIT

Banning Anti-Personnel Mines - The Ottawa Treaty Explained (11 pages; available in Spanish): **International Committee of the Red Cross** Tel: (613) 740-1949 Fax: (613) 740-1911

Preamble on the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Anti-personnel Mines and on their Destruction: "The Ottawa Treaty" (23 pages; available in all six UN languages): DFAIT

To Walk Without Fear: The Global Movement to Ban Landmines (491 pages)
Cameron, M., Lawson, R., and Tomlin, B., ed.; **Oxford University Press; Toronto: 1998.** (English only.)
Available through bookstores or by contacting Oxford University Press at (416) 441-2941 or 1-800-387-8020 or by fax at 1-800-665-1771

Electronic

Videos:

In Years, Not Decades (An 8-minute presentation-length video - Available in English, French, Arabic & Portuguese): DFAIT

One Step at a Time (A 24-minute, broadcast-length documentary - International broadcasting rights have been obtained for stock footage; licensing fee for airing can be donated to NGOs. Available in English, French, Russian & Spanish): DFAIT

CD-ROM

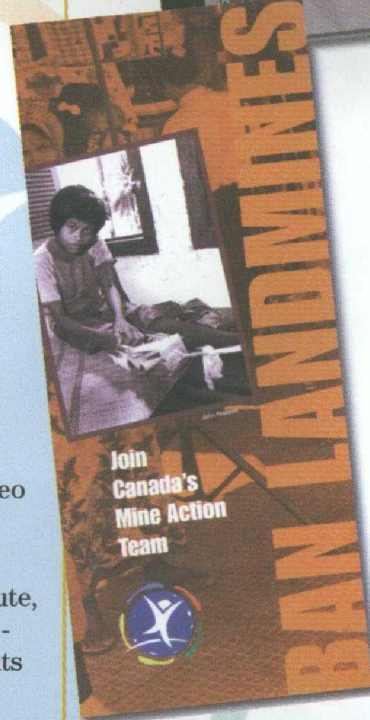
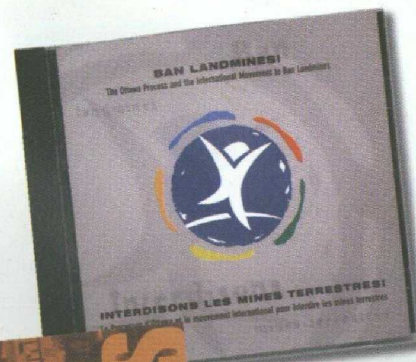
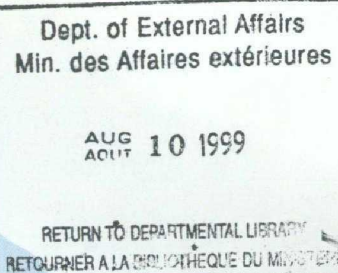
Ban Landmines! The Ottawa Process and the International Movement to Ban Landmines: DFAIT

Websites:

DFAIT's "SAFELANE":
www.mines.gc.ca

Mines Action Canada:
www.minesactioncanada.com

International Campaign to Ban Landmines:
www.icbl.org
International Committee of the Red Cross:
www.icrc.org



SAFELANE

CANADA'S LANDMINE BAN REPORT

Spring/Summer 1999, Number 9

Safelane is published quarterly by the Mine Action Team, Department of Foreign Affairs and International Trade.

Submissions are invited from governmental agencies and NGOs active in the campaign against landmines. Please send articles of 400 words or less; *Safelane* editors reserve the right to condense and adapt text. Captioned, print-quality photos much appreciated.

Send submissions, along with clear contact information, to:

Outreach and Communications, Mine Action Team (ILX), Department of Foreign Affairs and International Trade

125 Sussex Drive, Ottawa, ON, Canada, K1A 0G2
Fax: (613) 944-2501

Deadline for next issue: July 1, 1999.

Cover photo: Courtesy of CAW Canada



MOZAMBIQUE welcomes the world



Dr. Leonardo Santos Simão,
Minister of
Foreign Affairs
and Cooperation,
Mozambique

The government of Mozambique is honoured to host the First Meeting of States Party (FMSP) to the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of Antipersonnel Mines and on Their Destruction. We look forward to welcoming the world to Maputo from May 3 to 7 for this historic meeting.

I believe that this meeting will have special resonance because it is held in Mozambique. Though we are one of the world's most mine affected states, we have shown a very

positive recovery. We are now one of the region's strongest emerging economies and we enjoy an unprecedented social and economic stability. Yet the threat of landmines will be with us for a long time, and we will continually strive to meet the challenges of mine clearance and victim assistance.

The work does not stop now just because the Convention has entered into force. A diplomatic conference such as this is an ideal opportunity to examine what we have collectively achieved to address the global landmine problem. It is also a chance to look ahead at the challenges to come and the goals we should work together to achieve.

It is my pleasure to offer Mozambican hospitality to all participating delegations.

A Maputo Conference Primer

What: The First Meeting of States Party to the Anti-Personnel Mine Ban Convention

Where: Maputo, Mozambique

When: May 3-7, 1999

What is the Maputo Conference?

The Maputo Conference will be the First Meeting of States Party (FMSP) to the AP Mine Ban Convention. According to Article 11 of Convention, meetings of States Parties will consider any matters related to the application or implementation of the Convention including, for example, issues related to international cooperation and assistance in the implementation of mine action programs in the field.

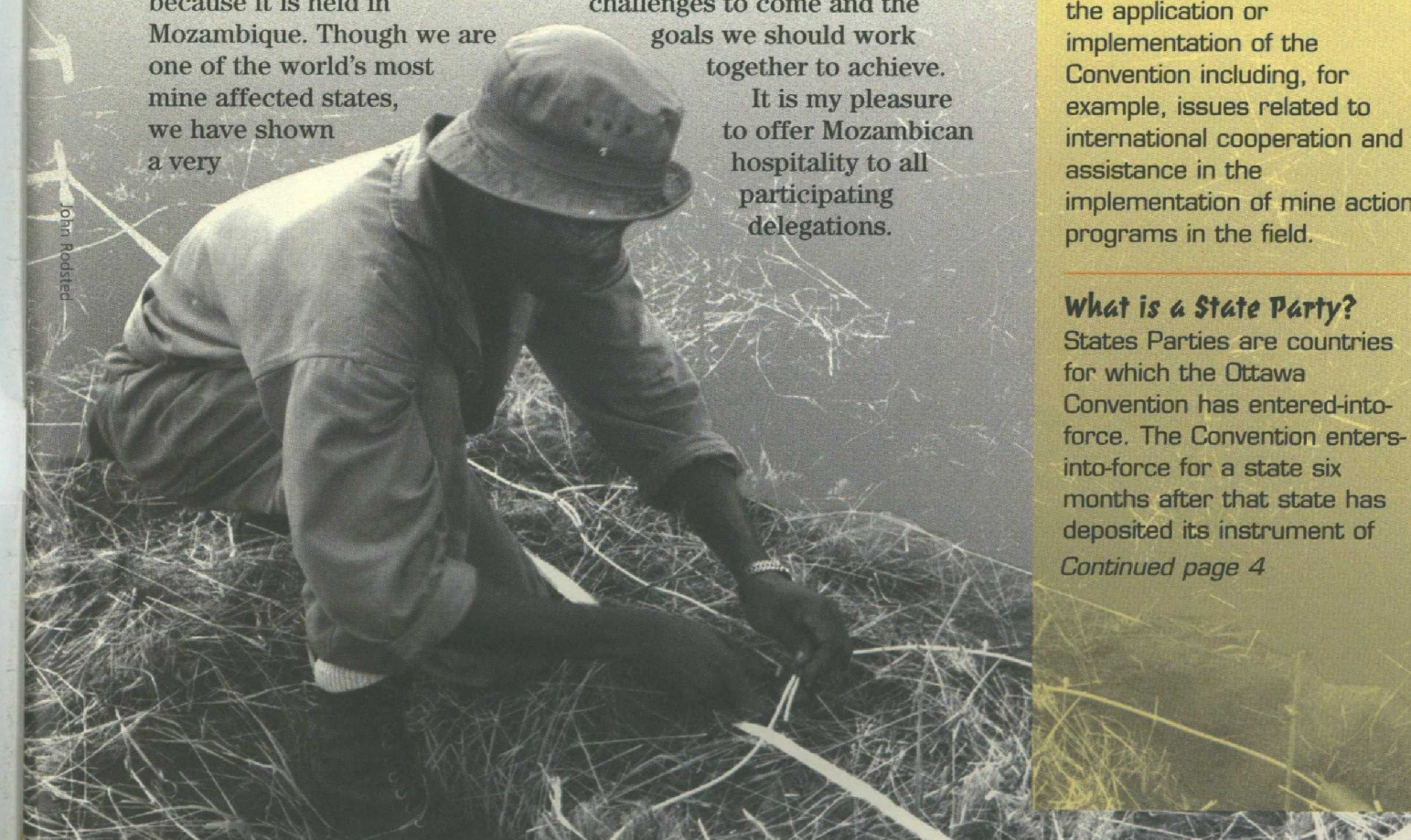
What is a State Party?

States Parties are countries for which the Ottawa Convention has entered-into-force. The Convention enters-into-force for a state six months after that state has deposited its instrument of

Continued page 4

564 4164 3 e 564 42120- f

John Rodsted



A Maputo Conference Primer

Continued from page 3

ratification with the United Nations Secretary General. Since the Maputo Conference will take place at the beginning of May 1999, the 55 states that ratified the Ottawa Convention by the end of November 1998 will be States Parties in time for the Conference.

Who can attend the Maputo Conference?

All states and international and non-governmental organizations (NGOs) supportive of mine action are welcome to attend the Maputo Conference. According to Article 14 of the Ottawa Convention, states not party to the Convention, the United Nations, other relevant international organizations and institutions, regional organizations, the International Committee of the Red Cross and NGOs can participate in the meeting as observers. Every participating government or organization will have an opportunity to speak in the opening two days of general statements and be able to contribute to all other discussions during the FMSP.

The gathering of the world's nations in Maputo for the First Meeting of States Party to the Anti-Personnel Mine Ban Convention will be a critical step forward in our efforts to rid the world of an indiscriminate killer. The selection of a severely mine-affected country to host this critical meeting underlines the need for this new Convention to make a real difference to those who live with the daily terror of landmines. The challenges that face Mozambique are a reminder of our obligations to mine affected states, and the determination of the Mozambican people to overcome this man-made scourge is an inspiration to us all.

This treaty has in many ways broken the moulds which routinely shape international agreements – it is a most unconventional convention, if you will. Forged outside the norms of international diplomacy, it was built on an unprecedented



John Rodsted

THE MAPUTO CONFERENCE

A critical step forward for the landmine ban

alliance between committed civil society actors and middle powers who shared a common vision and an unshakable determination to deal urgently with the landmine issue.

Our Convention is still young, having entered into force on March 1st just fifteen months after first being opened for signature. In many cultures, there are collective rituals that mark the passage from youth to maturity: For our Convention,

This child's scars are a reminder of why nations are gathering in Mozambique.

CONFERENCE

the Maputo Conference will be such a rite of passage. Now is the time for us to set in stone the pillars of our success, to transform an innovative, ad hoc diplomatic initiative into a humanitarian disarmament convention which will stand the test of time.

What does this mean in practical terms?

It means first of all, entrenching the openness and transparency of the Ottawa Process into our way of doing business as we implement this new Convention. The Maputo Conference is first and foremost an opportunity to exchange information within the mine action community – to make good our commitment under Article 6 to ensure full international cooperation in providing assistance to mine affected communities.

It also means welcoming to the table all who share our vision. Article 11 opens the door to states not party to the convention – as well as to a range of relevant international and non-governmental organizations such as the UN, the International Committee

of the Red Cross and the International Campaign to Ban Landmines. There is a great deal of work before us, and all who will help in this noble effort should be welcomed.

As with any document, the Convention's obligations can be seen either as a "floor" by those who take them as a starting point, or as a "ceiling", by those who wish to fulfil only the precise minimum that is required. I encourage all of us to keep in mind the humanitarian objectives which inspired this Convention. This incredible process has been driven thus far by a genuine commitment to see an entire class of indiscriminate weapons removed from the world's arsenal. It has been shaped by a vision of a terrible wrong being undone – well within the lifespan of today's landmine survivors. Such an ambitious goal will not be achieved by those who fall back on minimalist interpretations of the treaty's obligations, but rather by those who fully embrace their responsibilities to the global community.

— Lloyd Axworthy,
Minister of
Foreign Affairs,
Canada

Mozambique Mine Facts*

Population: 15.7 million

Per capita GDP: US \$134

Per capita spending on healthcare: US \$6.82

Treaty status: Signed December 3, 1997
Ratified August 25, 1998

Mine infestation

Estimated total number of mines:
approximately 250,000 to 500,000

Areas most affected: Along Zimbabwean border in the west; Zambezia and Tete provinces in the centre; and Maputo and Inhambane provinces in the south.

Casualties: Approximately 10,000 victims since signing of 1992 peace accord. Handicap International estimates that the annual incidence of new mine accidents has fallen from 600-720 in 1995 to 83 in 1998. A lack of adequate health resources contributes to a high fatality rate among victims.

*All figures, 1998



Mexico City seminar brings the Americas together on mine action

A regional seminar on anti-personnel mines, co-hosted by Mexico and Canada in Mexico City on January 11-12, 1999, marked the first time states in the region have

port the border clearance as part of the peace agreements between these countries. Canada's contribution will be used to purchase equipment to improve the speed

of the Ottawa Process and the treaty banning anti-personnel (AP) mines," said Mr. Axworthy. "Action is needed to help this region as it continues to cope with the deadly legacy of the conflicts and instability of another era."

"The catastrophic devastation of Hurricane Mitch in the Central American region has not only created enormous human suffering, but has completely changed the mine situation of the region," said Madame Marleau.

There was hemispheric agreement on the importance of the OAS role in mine action and the need to double its resources. Countries were urged to contribute to the OAS registry as well as comply with article 7 of the Ottawa Convention. A push for rapid stockpile destruction was made as well as the announcement from various countries that they would indeed begin destroying their stocks prior to the 4 year deadline.

Seminar participants also pushed for early ratification in the region: Since the seminar, Costa Rica and El Salvador have ratified, bringing total ratifications in the region to 17 among 33 signatory states.

The seminar, entitled "Affirming our Commitments", brought government and NGO representatives from throughout the hemisphere together with international organizations and key donor countries. Mexican Foreign Minister Rosario Green and her Canadian counterpart, Lloyd Axworthy, inaugurated the meeting along with OAS Secretary General Gavia, PAHO Director General Alleyne, and ICBL Ambassador Jody Williams.

come together to focus on mine action and mechanisms for practical cooperation.

Among the concrete outcomes of the seminar was an announcement by Peru and Ecuador that they would begin mine clearance along their shared border. This news was welcomed by regional partners and greeted with contribution announcements by donors. Canada pledged \$100,000 to sup-

and safety of Peruvian and Ecuadorian demining efforts.

Foreign Affairs Minister Lloyd Axworthy and Minister for International Co-operation and Minister responsible for La Francophonie Diane Marleau also announced a further \$1 million to support mine action projects in Nicaragua.

"The support of these countries, and this region in general,



ICBL Ambassador Jody Williams, PAHO Director General George Alleyne and Canadian Foreign Minister Lloyd Axworthy at the Mexico City Regional Seminar on AP Mines.

Hurricane Mitch reverses progress on landmines

A detector works at locating mines displaced by Hurricane Mitch flood waters and mudslides.



Among the devastating effects of Hurricane Mitch last November was a dramatic disruption of ongoing efforts to remove landmines in Central America.

The flooding and mudslides displaced a yet undetermined number - potentially thousands - of the more than 80,000 mines yet to be destroyed. This will certainly delay Central America's drive to free the region of mines by the year 2000.

In the last few years, the Organization of American States (OAS) had coordinated an extensive, internationally funded program to support the countries of Central America in their efforts to remove landmines left over from conflicts in the region. Hurricane Mitch has destroyed a substantial portion of the equipment and infrastructure used in this demining program.

In the aftermath of the storm, the OAS began a thorough re-eval-

uation of the landmine threat in the region. The forces of nature moved many mines down mountain slopes and riverbeds, and added large quantities of mud and debris to an already challenging

detection and destruction scenario. Until located and marked off, the displaced mines will continue to pose an immediate threat to public safety in the region.
- OAS

British Army landmines destroyed

On February 23, British Defence Secretary George Robertson announced the completion of British Army AP landmine destruction. The last five deactivated mines were presented to Care International, the HALO Trust, the Mines Advisory Group, the British Red Cross and the Imperial War Museum.

In announcing the destruction, Mr. Robertson said, "I hope the accelerated destruction of British Army mines will send another clear and concrete message to those nations who have not yet

signed the Ottawa Treaty. The legacy of anti-personnel mines is a modern plague."

While the total number of mines destroyed was unreported, MAG UK estimates there were between .9 and 1.2 million AP mines prior to the destruction of the British Army Stocks. The British Ministry of Defence has set January 1, 2000 as a target for the destruction of all remaining British AP mines. A supplementary RAF JP233 stock of mines remains to be destroyed by this date.

Ukraine stockpile destruction

Great progress on Ukrainian stockpiles has been made since our last report.

On January 28, 1999, Canada

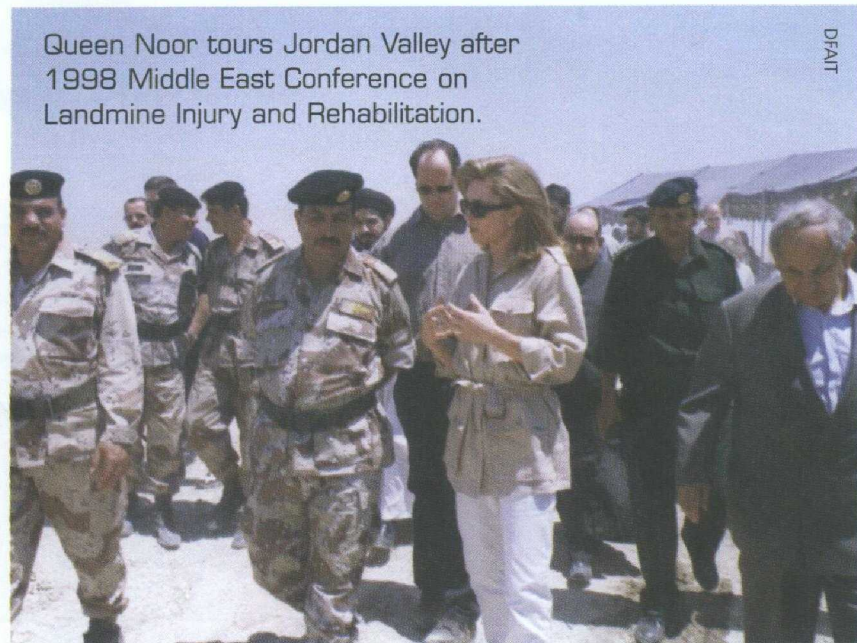
and Ukraine signed a Memorandum of Understanding: Ukraine agreed it would sign the Ottawa Convention, and Canada

stated it would provide appropriate financial, technical and material assistance to a Ukraine anti-personnel mines stockpile destruction program, and facilitate the same from other donors. Ukraine subsequently signed the Convention on February 24th.

Meanwhile, following the Canadian visit in October, Ukrainian officials had prepared a mine destruction technology proposal and a mine destruction program proposal. Both proposals were sent to Canada in January. The number of mines to destroy is slightly less than expected - 9.6 million instead of 10.1 million. A review meeting with Ukraine took place in early April.

Canada is confident that both nations are eager to start the anti-personnel mines destruction program. Our team is offering suggestions to simplify the destruction program, reduce its costs and hasten the debut of mine destruction. About half a dozen other nations have expressed interest in joining the assistance project.

— Lieutenant-Colonel N. Levert, DND Liaison Officer to DFAIT



Queen Noor tours Jordan Valley after 1998 Middle East Conference on Landmine Injury and Rehabilitation.

DFAIT

Four-way partnership in Jordan Valley demining

In support of Jordan's signature of the Convention on August 12, 1998, a four-party mine action program for demining in the Jordan Valley has been developed among Jordan, Canada, Norway, and Israel. A Canadian contribution of \$300,000 is providing mine detection equipment and protective gear, helping to ensure safer, faster mine clearance

The Jordanian Royal Engineer Corps has the lead on mine action in Jordan, particularly on

demining. The Ministry of Interior and Social Development is responsible for the rehabilitation and care of AP mine victims. Queen Noor has taken on the role of Patron of the Landmine Survivors Network. The Jordanian Red Crescent Society and the Hashemite Charitable Society also seek a role in mine action. There are hopes that Jordan's signature will have a positive effect on other governments in the region.



Commander Rick Williams, Canadian Forces

Canadian official examines case of stockpiled AP mines on recent Ukrainian tour.

ICBL targets MIDDLE EAST/ NORTH AFRICA and RUSSIA/CIS

Since December 1998, the ICBL (International Campaign to Ban Landmines) has focused its treaty promotion efforts on two key areas - Russia/ CIS (Commonwealth of Independent States) and the Middle East/ North Africa.

Several events took place in the Middle East in January and February as part of this strategy including a workshop on landmines in Tunis attended by NGO representatives from throughout North Africa; a conference in Beirut; a visit to Egypt by ICBL Ambassador Jody Williams and Liz Bernstein, ICBL Co-coordinator; and a visit to Israel and Palestine to meet with NGOs interested in becoming active in the campaign.

Williams also travelled to Georgia to meet with government and NGO representatives to promote and support the mine ban campaign.

Tunisia, January 26-27

A two day regional meeting on landmines was hosted in Tunis by l'Observatoire des transferts d'armements (France) and l'Institut Arabe des droits de l'homme (Tunisia). Human Rights Watch, an ICBL member, used the occasion to call upon North African countries to embrace the AP Mine Ban Treaty. North Africa is a heavily mined region, with all countries affected.

Mary Wareham of Human Rights Watch urged Tunisia and Algeria - the only signatories in the region - to start destruction of their stockpiled antipersonnel landmines, to accelerate their demining programs, and to provide assistance to landmine survivors. She also called on them to comply with the treaty's requirement to report on their progress in implementing the treaty.

The meeting was attended by NGO representatives from human rights, development, women's, environ-

ment, medical, children's and disability organizations, as well as the Red Cross/ Red Crescent Societies from throughout the Maghreb. Media were also present.

Several participants committed themselves to increasing their involvement in the landmines campaign, particularly in Tunisia, Algeria, Morocco and Mauritania, and contact points were

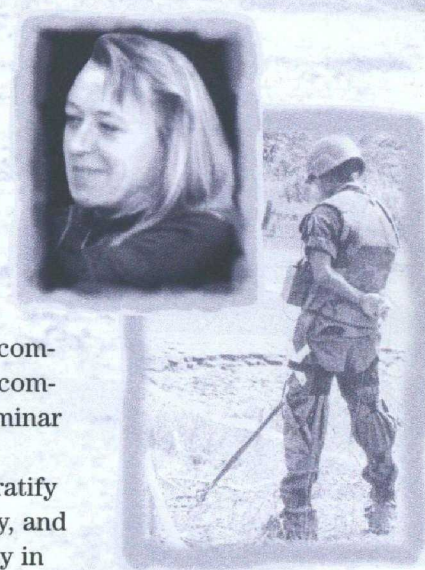
established to maintain communication. The final recommendations from the seminar included a call for all Maghreb states to sign, ratify and implement the treaty, and to work with civil society in doing so.

Georgia, February 7-9

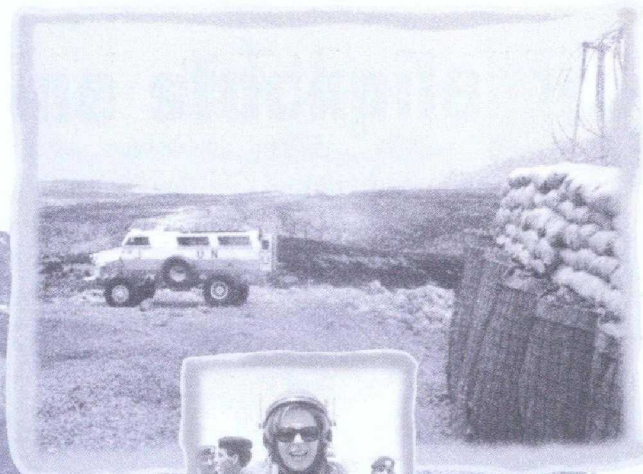
Jody Williams and other ICBL delegates met with high level government officials, including President Eduard Shevardnadze, along with members of the Georgian, Azerbaijan and Armenian campaigns against landmines.

Officials were generally receptive to the ICBL briefing on the mine ban campaign and, while expressing support, outlined their concerns about territorial control.

NGO representatives visited the site of a Russian base with a barely marked and poorly protected mined



Continued next page



*Continued
from page 11
perimeter. In
later meetings,
the decision was*

made among NGOs to coordinate regionally. Overall, the regional campaigns seemed pleased and energized by the visit.

Beirut, February 11-12, 1999

The Regional Conference on the Menace of Landmines in the Arab Countries which took place in Beirut, was a very positive step in this region. It was organized by an unusual but productive pairing of the Lebanese Army and the Landmines Resource Centre at the University of Balamand.

There were approximately 200 participants from Lebanon and the region, including regional NGOs; representatives of the armies of Egypt, Jordan, Sudan, Yemen, and Palestine; and representatives from the Norwegian, Canadian and British embassies. New faces included delegates from the Libyan and Kuwaiti Red Cross/ Red Crescent Societies.

Much of the discussion focused on the actual impact of the weapon in these countries and local mine action, with little digression into regional politics. The final statement of the conference included recommendations for a more active role on the issue by the Arab League of Nations and calls for more financial assistance.

Cairo, February 13-16

The ICBL's mid-February visit to Egypt resulted in a frank and productive dialogue with government officials and a rare opportunity to engage with the Egyptian Army.

The schedule included a meeting with the Minister of Social Affairs and the Deputy Director of Disarmament at the Department of Foreign Affairs along with other government officials, Mrs. Mubarak, NGOs and media. The Canadian embassy also hosted a reception with members of the diplomatic community. When we arrived we were informed that the Ministry of Defense had invited us to El Alamein, a rare, if not unique invitation to see demining operations there.

The meetings went well, and there was open and frank dialogue with all. There was also very good press coverage, including press briefings, media accompaniment on our tour of El Alamein, and several television interviews.

Many people cited the main impediment to Egypt's embracing the treaty as their position that the allies should demine the western desert, heavily mined in World War II. There was little sign of awareness on the part of journalists and NGOs of Egypt's role in the humanitarian landmines crisis since then, as many seemed genuinely shocked at learning of Egypt's production, export and use.

Representatives from the Ministry of Defense said that Egypt no longer exported and when asked, promised a statement to that effect in writing. No such claim was made with respect to production.

Local NGO representatives reported feeling positive about the Egyptian campaign, and felt that the talks, the public debate and subsequent media coverage the trip engendered had been a "turning point" for them.

— Liz Bernstein, ICBL

MINE BAN ENTRY-INTO-FORCE:

Global celebrations

On March 1st, 1999 the Ottawa Convention banning AP mines became international law, effectively establishing a new international norm against landmines.

This date marked the treaty's entry-into-force only 15 months after being opened for signature – a pace virtually unmatched in the history of international treaties.

Around the world, entry-into-force was celebrated by a wide range of official and grassroots initiatives. The ICBL led an enormously successful campaign which saw both the joy and grief of the occasion marked by global bell ringing. Many also observed the day with prayer, and in Washington, landmine survivors removed their prostheses in front of the White House. The message: Why not US?

Mines Action Canada rings in the treaty

Mines Action Canada (MAC) worked with about 40 organizations across Canada to organize bell-ringing to welcome the entry-into-force of the Landmine Treaty. The result was a cacophonous greeting for the treaty on March 1st across Canada: Ship's horns sounded in Atlantic harbours; elsewhere, town-criers, air raid sirens, taxi horns and church bells chimed in, with prayers also broadcast from mosques in the west.

In Ottawa, local stations were set up with gongs for people to sound their own approval of the

ban. Local organizations distributed a MAC pamphlet on the work ahead to achieve an effective ban; in addition, some groups held public information sessions. For more information on Mines Action Canada, contact us at: 1210 - 1 Nicholas St., Ottawa ON K1N 7B7, Canada, tel: 613 241-3777 fax: 613 244-3410

— Mary Foster, MAC



Joseph Ramlochand enjoyed making noise on Parliament Hill to welcome the entry-into-force of the Mine Ban Treaty.

Countdown begins on Treaty commitments

With entry-into-force, the clock begins ticking on several important treaty deadlines: four years to destroy stockpiles, ten years to remove anti-personnel mines from the ground. The Ottawa Convention also provides a framework for international cooperation encouraging States Parties to provide technical and financial assistance to mine-affected countries.

The Convention's fortieth ratification (Burkina Faso) on September 16, 1998, triggered the countdown - the treaty would enter into force on the first day of the sixth month after the fortieth ratification was deposited. The 45 countries that ratified before the end of September 1998 thus became States Parties on March 1st. For each signatory state, the Convention enters into force on the first day of the sixth month after its ratification date.

ENTRY-INTO-FORCE

Prime Minister Jean Chretien and Foreign Minister Lloyd Axworthy unveil a plaque commemorating the entry-into-force of the AP Mine Ban Convention. Close to 200 diplomats, parliamentarians and NGO representatives gathered at the Lester B. Pearson headquarters of the Department of Foreign Affairs for the occasion.



J.M. Charisse, PMO

Youth Ambassador Kate Colwell waiting for the bells to ring at Holy Trinity Church in Saint John, NB.

Saint John Telegraph



Youth Ambassadors focus on mobilization

Since September 1998, the Youth Mine Action Ambassador (YMAA) Program has worked nationwide to educate youth and to harness their interest and activism in ridding the world of

landmines. Based in Ottawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver and St. John, the five Youth Ambassadors have visited schools and community groups. Key issues and the complex effects of

landmines have been introduced through

interactive presentations, speaking events, simulation

games and role plays, and volunteer training.

Since our last report, the YMAA Program has focused on mobilizing youth to actively participate in the global campaign against landmines. The Ambassadors have concentrated on two key activities: Dance Without Fear, a nationwide awareness and fundraising event; and Regional Youth Conferences planned for May.

To date, Dance Without Fear events have taken place in Ottawa, Montreal, and Vancouver, with upcoming dances planned in Winnipeg and Saint John. In Ottawa on March 5, students from 21 area schools held a gala ball at the Museum of Civilization with the assistance of Youth Ambassador

Sophie Nichol Sauvé. All funds raised through Dance Without Fear ticket sales go to the Canadian Landmine Action Fund to support demining and victim assistance.

Youth Ambassadors were also active in organizing local celebrations of the March 1st entry-into-force, with several of the Ambassadors supporting a Landmine Awareness Week. Landmine facts were broadcast during school announcements, displays were set up, video and simulation games were presented over lunch hours.

In Montreal, Youth Ambassador Melanie Gagnon participated in a press conference at City Hall, at

which the Mayor reaffirmed the city's support for the mine ban.

As the first year of the YMAA Program draws to a close, the year's work will culminate with five Regional Youth Conferences in May, entitled, Youth Working For A World Free of Landmines. The goals of the conference are to connect young people from all regions to build a national anti-landmines network.

For more information about the YMAA Program and the upcoming Regional Youth Conferences, contact the Secretariat Office at 613-241-4141 or by email at ymaap@sympatico.ca.

— Gail Zboch, YMAAP Secretariat

Right: Poster for anti-landmines benefit dances organized by Youth Ambassadors



Youth Ambassador Melanie Gagnon and Montreal Mayor Pierre Bourque.



Barbara Klunder

SAFE LANE

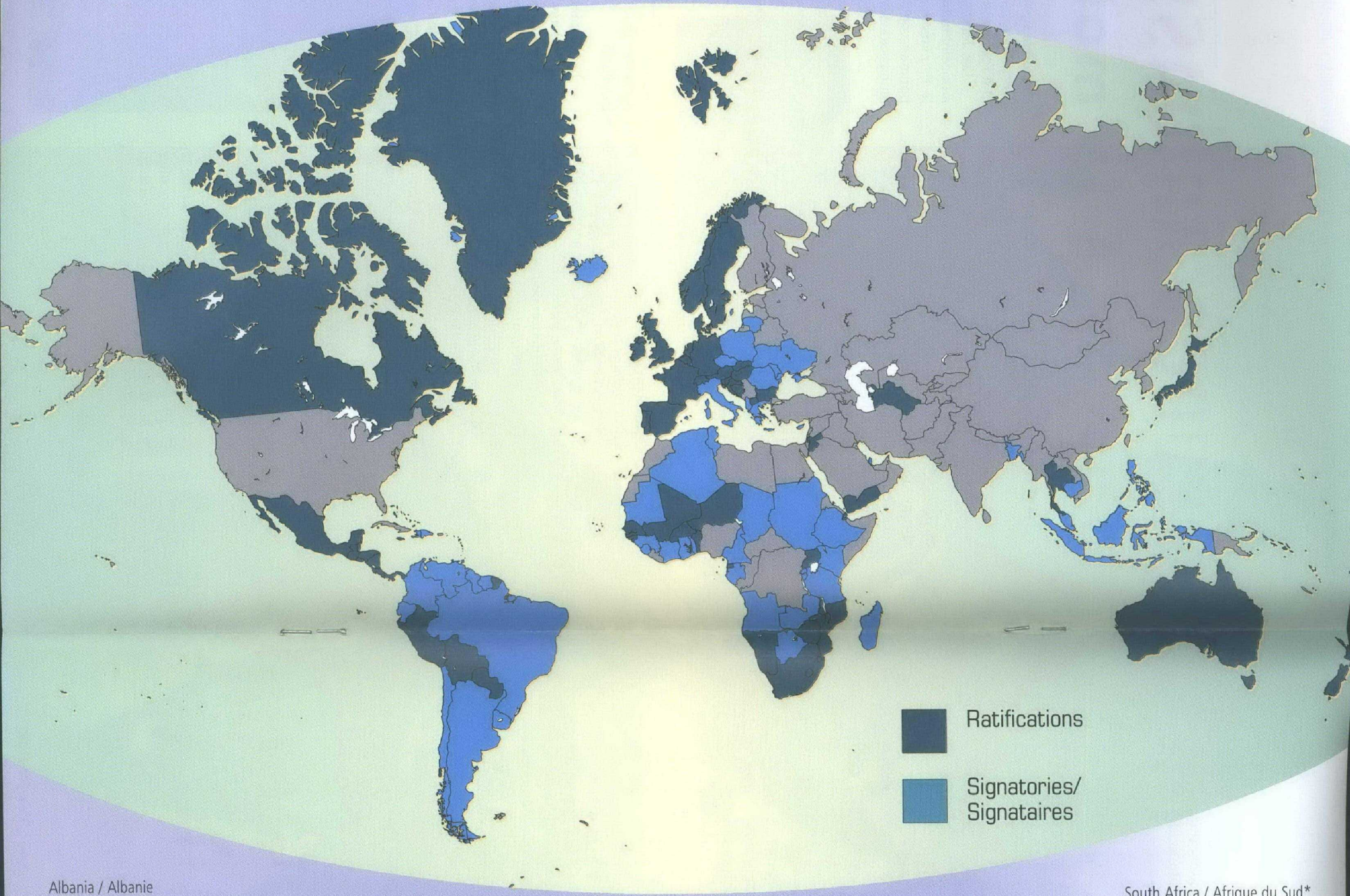
PASSAGE

List and map of signatories and ratifications to the AP Mine Ban Convention

Liste et carte des signataires et ratifications de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

Spring/Summer 1999

Printemps/Été 1999



■ Ratifications
■ Signatories/
Signataires

Albania / Albanie
Algeria / Algérie
Andorra / Andorre*
Angola
Antigua and Barbuda /
Antigua-et-Barbuda
Argentina / Argentine
Australia / Australie*
Austria / Autriche*
Bahamas*
Bangladesh
Barbados / Barbade*
Belgium / Belgique*
Belize*
Benin / Bénin*
Bolivia / Bolivie*
Bosnia Herzegovina /
Bosnie-Herzégovine*
Botswana
Brazil / Brésil
Brunei Darussalam
Bulgaria / Bulgarie*
Burkina Faso*
Burundi
Cambodia / Cambodge
Cameroon / Cameroun
Canada*
Cape Verde / Cap-Vert
Chad
Chile / Chili
Colombia / Colombie
Cook Islands / Iles Cook

Costa Rica*
Côte d'Ivoire
Croatia / Croatie*
Cyprus / Chypre
Czech Republic / République tchèque
Denmark / Danemark*
Djibouti*
Dominica / Dominique*
Dominican Republic /
République dominicaine
Ecuador / Équateur
El Salvador / Le Salvador*
Ethiopia / Éthiopie
Equatorial Guinea /
Guinée équatoriale*
Fiji / Fidji*
France*
Gabon
Gambia / Gambie
Germany / Allemagne*
Ghana
Greece / Grèce
Grenada / Grenade*
Guatemala*
Guinea / Guinée*
Guinea-Bissau / Guinée-Bissau
Guyana
Haiti
Holy See / Saint-Siège*
Honduras*

Hungary / Hongrie*
Iceland / Islande
Indonesia / Indonésie
Ireland / Irlande*
Italy / Italie
Jamaica / Jamaïque*
Japan / Japon*
Jordan / Jordanie*
Kenya
Lesotho*
Liechtenstein
Lithuania / Lituanie
Luxembourg
Macedonia, Former Yugoslav
Republic of / Macédoine,
Ex-république yougoslave de*
Madagascar
Malawi*
Malaysia / Malaisie
Maldives
Mali*
Malta / Malte
Marshall Islands / Iles Marshall
Mauritania / Mauritanie
Mauritius / Maurice*
Mexico / Mexique*
Moldova, Republic of /
Moldova, République de
Monaco*
Mozambique*

Namibia / Namibie*
Netherlands / Pays-Bas*
New Zealand / Nouvelle-Zélande*
Nicaragua*
Niger*
Niue / Nioue*
Norway / Norvège*
Panama*
Paraguay*
Peru / Pérou*
Philippines
Poland / Pologne
Portugal*
Qatar*
Romania / Roumanie
Rwanda
Saint Lucia / Sainte-Lucie
Saint Vincent and the Grenadines /
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Saint Kitts and Nevis /
Saint-Kitts-et-Nevis*
Samoa*
San Marino / Saint-Marin*
Sao Tomé
Senegal / Sénégal*
Seychelles
Sierra Leone
Slovak Republic / Slovaquie*
Slovenia / Slovénie*
Solomon Islands / Iles Salomon*

South Africa / Afrique du Sud*
Spain / Espagne*
Sudan / Soudan
Suriname
Swaziland*
Sweden / Suède*
Switzerland / Suisse*
United Republic of Tanzania /
République-Unie de Tanzanie
Thailand / Thaïlande*
Togo
Trinidad and Tobago /
Trinité-et-Tobago*
Tunisia / Tunisie
Turkmenistan / Turkménistan*
Uganda / Ouganda*
Ukraine
United Kingdom / Royaume-Uni*
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Yemen*
Zambia / Zambie
Zimbabwe*

* Indicates that the country has ratified or acceded to the Convention.
* Pays qui a ratifié la Convention ou y a accédé.